

Vérification préliminaire d'un financement FRQ associé à l'allégation (sec. 8)

Le FRQ ne semble pas associé à l'allégation

Communication du nom de la personne visée à la PCCRR (son équipe) du FRQ

La PCCRR du FRQ confirme que le FRQ ne semble pas associé à l'allégation

Aucune communication d'information au FRQ

Établissements

FRQ

Le FRQ semble associé à l'allégation

Communication au FRQ:

- De la lettre de recevabilité ;
- Du rapport produit par le comité d'examen

Le FRQ décide s'il existe un lien tangible de financement permettant de sanctionner